

l'union de 1830. Son séjour parmi nous se place entre ces deux événements caractéristiques : le vote de la dernière grande loi par laquelle la Belgique a unanimement attesté qu'elle voulait rester une nation religieuse et croyante, le vote de la loi sur l'instruction primaire de 1842, et la réunion de ce congrès libéral où s'organisa la vaste conspiration ourdie pour nous mener, de sécularisation en sécularisation, à l'entière apostasie.

Tous les enseignements que Léon XIII daignera nous donner recevront donc de l'expérience du Nonce Pecci un surcroît d'autorité : ceux-là mêmes qui se laissent aller à juger la conduite d'un Pape d'après les vues humaines et les lumières naturelles, ne pourront refuser au nouveau Pontife les bénéfices du savoir et de l'entente des choses humaines, des choses belges surtout. Ainsi seront-ils d'autant plus aisément ramenés à la vérité, s'ils savent l'entendre, plus coupables de lui rester infidèles, s'il persistent à la repousser.

\* \* \*

Notre Saint-Père le pape a formé le projet d'établir un Séminaire universel dans le grandiose palais de Latran annexé à la basilique de ce nom.

\* \* \*

Le cardinal Horgencother a été chargé par Sa Sainteté de réunir les documents nécessaires pour la publication d'une étude sérieuse sur l'apostat Jean Bruno. Le but de ce travail consiste à prouver que le prétendu supplice de cet hérétique est une erreur historique, attendu qu'il fut seulement brûlé en effigie dans le champ de Flore, à Rome.

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal en date du 14 courant :

M. J. B. R. Larue SS., a été nommé supérieur des Sœurs de la Congrégation. Le 16 courant : M. E. Prieur a été nommé vicaire au Sault-au-Récollet.

---

Ordinations faites à la cathédrale par Mgr l'archevêque de Montréal le 15 août 1886 :

*Sous-diaconat.*—M. C. W. Martin, Montréal.

*Diaconat.*—M. J. E. Cartier, Portland.

*Prétrise.*—R. P. J. R. Richard, S. J.

---

M. J. Desrosiers, vicaire à Sainte-Brigide, va au collège de Rigaud ; M. A. Hogue, vicaire au Sault-au-Récollet, va à celui de Montréal ; M. G. Payette, vicaire à Chambly, à celui de Sainte-Thérèse,